



## FILIERE INFIRMIER.E

### Présentation Procédure évaluation UE 3.2 et 3.3

Formateur/ Intervenant : CIDC – CSF – Coordonnateur  
filière IDE 2<sup>nde</sup> année  
Année scolaire : 2025/2026  
Dates : 27/10/2025

**UE 3.2 S3 – PROJET DE SOINS INFIRMIERS (1ECTS)**

**UE 3.3 S3 - ROLES INFIRMIERS ORGANISATION DU TRAVAIL ET INTERPROFESSIONNALITE (1ECTS)**

**SESSIONS 1 et 2 (ces 2 UE se compensent)**

- Rappel sur les finalités/objectifs de l'UE 3.2 :

- Négocier un projet de soins,
- Elaborer les conditions de mise en œuvre et de suivi du projet de soins dans le cadre de la pluriprofessionnalité.

- Rappel sur les finalités/objectifs de l'UE 3.3 :

- Caractériser les principaux concepts liés à la notion de travail,
- Explorer la notion de suivi des soins dans des contextes de pluriprofessionnalité,
- Situer la profession d'infirmier dans son histoire et dans son rôle aujourd'hui.

## Modalités d'évaluation réglementaire de l'Unité d'Enseignement:

---

Arrêté du 31 juillet 2009 modifié relatif au diplôme d'Etat d'infirmier, annexe 5 « unités d'enseignement 3.2 et 3.3 S3 »

### Pour l'UE 3.2 S3 :

- *Faire une synthèse de la situation donnée en identifiant ensuite les problèmes de santé à ce jour.*
- *Elaborer le projet de soin en équipe pluriprofessionnelle, faisant apparaître les éléments de négociation.*

## Modalités d'évaluation réglementaire de l'Unité d'Enseignement:

---

Arrêté du 31 juillet 2009 modifié relatif au diplôme d'Etat d'infirmier, annexe 5 « unités d'enseignement 3.2 et 3.3 S3 »

### **Pour l'UE 3.3S3 :**

- *Identifier et expliciter les missions de chaque professionnel qui intervient directement ou indirectement dans une prise en soins d'un patient.*
- *Spécifier le rôle de l'infirmier dans la coordination des soins.*

## Choix pédagogique de l'IMFSI

---

- Présentation orale d'un projet de soins en interdisciplinarité avec recherche d'éléments de négociation et argumentation du rôle des différents intervenants.
- Groupes de 4 à 5 étudiants (constitués de manière contraintes).
- Evaluation couplée UE 3.2 - UE 3.3.

## Critères et modalités d'évaluation réglementaire concernant cette épreuve:

---

- Travail réalisé en groupes restreints imposés.
- Critères d'évaluation : Voir grille d'évaluation

GROUPE N° :  
NOMS DES ETUDIANTS :

NOTE :  
/15

|  |   |   |  |  |
|--|---|---|--|--|
|  |   |   |  |  |
| <b>Cohérence de la synthèse avec les éléments de la situation et le raisonnement clinique.</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Identification des problèmes de santé absente ou erronée</li> <li>- Contexte non explicite</li> <li>- Argumentation inadaptée ou erronée</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Identification des problèmes de santé partielle</li> <li>- Contexte explicite</li> <li>- Argumentation incomplète</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Identification des problèmes de santé exhaustive</li> <li>- Contexte explicite</li> <li>- Argumentation complète</li> </ul>   |  |
| <b>Pertinence et cohérence du contenu du projet de soins</b>                                   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Absente ou incohérente avec les problèmes de santé</li> <li>- Objectifs et intentions thérapeutiques erronés ou absents</li> <li>- Actions insuffisantes ou inadaptées</li> <li>- Evaluation absente ou erronée</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- En adéquation avec les problèmes de santé</li> <li>- Objectifs et intentions thérapeutiques incomplètes</li> <li>- Actions adaptées mais incomplètes</li> <li>- Evaluation insuffisante</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Cohérente avec les problèmes de santé</li> <li>- Objectifs précis et intentions thérapeutiques suffisants</li> <li>- Actions adaptées et exhaustives</li> <li>- Evaluation adaptée</li> </ul> |  |
| <b>Repérage des actions nécessitant une négociation</b>  | Absent<br>Inadapté  | Incomplet<br>Adapté   | Complet<br>Adapté  |  |

| GROUPE N° :<br>NOM DE L'ETUDIANT :   |  |  |  | NOTE :<br>/5 |
|--|--|--|--|--------------|
| <b>Argumentation du projet de soin en regard des missions du professionnel</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'argumentation est inexiste ou incomplète ou manque de précision avec la problématique spécifique identifiée.</li> <li>- Les actions ne sont pas adaptées à la situation, argumentées, réalistes et/ou réalisables.</li> <li>- Les critères d'évaluation ne sont pas évoqués ou sont erronés.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'argumentation est partielle et/ou manque de précision avec la problématique spécifique identifiée.</li> <li>- Les actions sont partiellement adaptées, personnalisées à la situation, argumentées, réalistes et/ou réalisables.</li> <li>- Les critères d'évaluation sont partiellement énoncés et/ou expliqués.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'argumentation est cohérente avec la problématique spécifique identifiée</li> <li>- Les actions sont adaptées, personnalisées à la situation, argumentées, réalistes et réalisables.</li> <li>- Les critères d'évaluation sont clairement énoncés et expliqués.</li> </ul> |              |
| <b>Qualité de la présentation orale</b>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les interactions avec le groupe et le jury sont inexistantes ou peu constructives</li> <li>- L'étudiant(e) utilise un vocabulaire non ou peu professionnel et ne s'exprime pas de façon claire et audible</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les interactions avec le groupe et le jury sont constructives.</li> <li>- L'étudiant(e) s'exprime de façon claire et audible en utilisant un vocabulaire professionnel.</li> </ul>  |  |              |

GROUPE N° :

NOMS DES ETUDIANTS :

NOTE :

/20

| CHAMP D'INTERVENTION DES ACTEURS   |   |  |
|--|---|--|
| - La ou les missions ne sont pas identifié(es) et argumentées ou erronées  | - La ou les missions sont partiellement identifié(es) et/ou argumentées   | - La ou les missions sont exhaustives et argumentées   |
| ACTIONS DES ACTEURS  |   |  |
| Les actions :<br>- Sont incomplètes ou erronées<br>- Sont partiellement en lien avec le projet de soins<br>- Ne tiennent pas compte des compétences de chaque acteur           | Les actions :<br>- Sont partiellement énoncées<br>- Sont Identifiées mais non mises en lien avec le projet de soins<br>- Tiennent partiellement compte des compétences de chaque acteur | Les actions :<br>- Sont exhaustives<br>- Sont toutes en lien avec le projet de soins de la personne<br>- Tiennent compte des compétences de chaque acteur et du contexte de la situation |
| RÔLES IDE  |   |  |
| Le rôle infirmier dans la coordination des soins est :<br>- Identifié (2 pts)<br>- En lien avec les différentes dimensions du soin (1 pt)<br>- En lien avec le contexte (1 pt) | <u>Commentaires :</u>   |  |

## Déroulement de l'évaluation:

- Appel en salle des étudiants des différents groupes 10 minutes avant le début de l'épreuve avec émargement réalisé par le surveillant, dépôt des téléphones et des montres connectées dans les sacs.
- La promotion est répartie **en 24 groupes de 4 ou 5 étudiants**, identifiés par voie d'affichage.
  - Les 6 premiers groupes (groupes : 1 ;4 ;6 ;14 ;17,21) se rendent directement en salle de préparation où l'appel sera réalisé par le formateur surveillant, début de l'épreuve à 8h30. Appel à 08h20
  - 6 autres groupes (groupes : 7 ;8 ;9 ;10 ;11 ;12) se rendent directement en salle de préparation où l'appel sera réalisé par le formateur surveillant, début de l'épreuve à 9h05. Appel à 08h55
  - 6 autres groupes (groupes : 2 ;5 ;13 ;15 ;16 ;18) se rendent directement en salle de préparation où l'appel sera réalisé par le formateur surveillant, début de l'épreuve à 9h50. Appel à 09h40
  - 5 autres groupes (groupes : 19 ;20 ;3 ;22 ;23 ;24) se rendent directement en salle de préparation où l'appel sera réalisé par le formateur surveillant, début de l'épreuve à 10h25. Appel à 10h15.

- Toutes les 30 min, 6 groupes sont en préparation de l'évaluation orale pendant 1 heure à partir du sujet remis par le formateur surveillant.
- Au terme de cette préparation les jurys simultanément vont chercher leur groupe.
- Il y a **6 jurys** constitués d'un formateur :
  - Qui évalue l'exposé d'un groupe durant 15 min.
  - Qui échange durant 10 min.
  - Qui assure seul la notation durant 5 min.

- A la fin de l'évaluation le jury récupère l'ensemble des documents (brouillon, sujet) de chaque groupe.
- Les groupes de 1,21,4,6,14,17 devront se rendre en salle d'attente à la fin de leurs oraux et pourront la quitter à 10h25.

Si un groupe se retrouve en deçà de 4 étudiants, les étudiants présents seront répartis dans un autre groupe.

La notation est effectuée par le formateur jury à la suite de l'exposé. Le formateur dispose de 3 grilles d'évaluation, deux pour l'UE 3.2 et une pour l'UE 3.3. Sachant que les 2 UE se compensent et que la répartition des ECTS des 2 UE est de 1 ECTS par UE.

## Organisation de la session 2

---

Les UE 3.2/3.3 non validées en session 1 dans les cas suivants :

- Note inférieure à 9/20 pour l'UE 3.2 ou 3.3 non compensée, le groupe ira en session 2 dans les mêmes conditions que la session 1.
- En cas d'absence ou de retard, l'étudiant ira en session 2 directement.
- Si un seul ou 2 étudiants sont absents en session 1, ils se voient proposer un nouveau sujet écrit. L'évaluation en session 2 sera écrite et durera 4 heures.
- Si plusieurs étudiants sont absents ou en retard en session 1 : les étudiants (au moins 3) constituent un nouveau groupe, se voient proposer un nouveau sujet et composeront dans les mêmes conditions que la session 1.

# A VOS QUESTIONS

---

